

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 4 Mai 2016**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 4 Mai 2016, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Florence Guirlin, Cyrille Godinot, Rémi Grozellier, David Marmelat excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le conseil étudie l'ordre du jour.

**I- LOCATION ou VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande a été faite par un particulier pour la location ou l'achat des parcelles A 282 et A 283 dites « les Essarteaux ». Ces parcelles sont traversées par un chemin rural qui donne également l'accès aux parcelles mitoyennes.

Le conseil souhaite disposer de toutes informations utiles afin d'opter soit pour la location de ces parcelles, soit pour leur vente, et charge le maire de chiffrer les frais éventuels pour borner le chemin rural.

**II- DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN**

Le Conseil prend connaissance de la demande d'un habitant de Nouville pour l'acquisition d'un chemin rural qui touche sa propriété. Ce chemin n'étant plus utilisé depuis plusieurs années, le conseil donne un avis favorable à cette demande qui sera soumise à la procédure d'enquête publique. Les frais d'actes de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

**III- AVIS DU CONSEIL SUR LE DROIT DE PREFERENCE DANS LE CADRE D'UNE VENTE DE PARCELLES DE BOIS**

Le Conseil étudie la situation cadastrale des parcelles concernées par la vente, et à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préférence.

**IV- APPROBATION DU NOUVEAU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS**

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, les conseils municipaux sont invités à se prononcer sur le projet d'extension de la communauté de communes du clunisois aux communes d'Ameugny, Bonnay, Burzy, Cortevaix, Joncy, Saint Clément sur Guye, Saint Huruge, Saint Martin la patrouille et Saint Ythaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorablement pour l'extension du périmètre de la CC du Clunisois.

Par ailleurs le Conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des transferts de Charges (CLECT) du 19 février 2016.

**V- ATTRIBUTION 2016 POUR LE PACTE DE SOLIDARITE BUDGETAIRE ET FISCAL**

Monsieur le Maire rappelle la convention signée avec la communauté de communes du clunisois qui définit les règles d'attribution du pacte de solidarité budgétaire et fiscal. Pour l'année 2016 le montant prévu pour la commune de Blanot est de 7 043 €

Le Conseil à l'unanimité décide de solliciter le versement de ce fonds de concours pour le financement de l'acquisition d'un poêle à granulés et pour le remplacement du poste de secours électrique aux grottes.

**VI- ADOPTION DU RPQS**

Après avoir pris connaissance du Rapport établi pour le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif et non collectif, le conseil adopte ce rapport et autorise le Maire à le mettre en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) rubrique « l'observatoire ».

Après discussion, le conseil décide d'augmenter de 10 € la part fixe pour la redevance assainissement collectif. La redevance à appliquer au 1<sup>er</sup> juillet 2016 est donc 72 € pour la part fixe et 0,90 €/m<sup>3</sup>.

#### **VII- EMPLOI SOUS CONTRAT**

L'agent communal est en arrêt maladie depuis le 17 décembre 2015. Certains travaux d'entretien ont été réalisés par des entreprises, et par les employés de la commune de Cortambert.

Afin d'assurer au mieux l'entretien du territoire communal, le conseil charge le maire d'étudier les possibilités de contrat à durée déterminée pour une embauche éventuelle.

#### **VIII- QUESTIONS DIVERSES**

**1/ Effondrement d'un mur de grange** Le conseil prend connaissance du courrier d'un particulier concernant l'effondrement d'une partie du mur de grange de la propriété mitoyenne à la sienne. Une lettre a été adressée au propriétaire.

**2/ Aménagement du centre bourg** Le directeur de l'office de tourisme de Cluny propose la mise à disposition d'un stagiaire pendant 6 semaines pour l'élaboration d'une pré-étude dans le cadre de l'aménagement du centre bourg de Blanot. Le conseil accueille favorablement cette proposition.

**3/ Signalisation circuit VTT** L'association « Blanot Downhill » sollicite l'autorisation pour l'implantation de panneaux de signalétiques pour le circuit VTT. Le conseil donne son accord pour la pose de un panneau « navette VTT » sur la route départementale en direction de Fougnières, et 2 panneaux sens interdit entre Fougnières et Vivier.

Par ailleurs l'association sollicite l'installation d'une petite aire de lavage pour les VVT.

**4/ Organisation d'un trail** L'association « le collectif des portes » organisera un trail (course en petites foulées) le 19 mars 2017. Deux circuits seront proposés qui traverseront les communes de Chissey les Macon, Bray, Blanot, Cortambert et Donzy le Pertuis.

**5/ Compteurs Linky** Les habitants de Blanot sont invités à une réunion d'informations et d'échanges sur la mise en place des nouveaux compteurs électriques, appelés « LINKY ». Cette réunion se tiendra le 25 mai 2016 à 19 H à Donzy le Pertuis avec des intervenant d'ERDF.

**6/ Réunion avec les représentants du Syndicat d'Electrification** La déléguée donne compte rendu de cette réunion.

Le maire,  
Jean-François FARENC